



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Conseil communal

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 10 avril 2008

Présidence : M. Jean-Marc MAYOR
45 membres présents à l'appel

Le Président, M. J.-M. MAYOR, ouvre la séance à 20h15 et souhaite la bienvenue à toutes et tous. Au nom du Conseil, il salue M. le Syndic, Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux. Il mentionne les présences de Mlle FOGOZ, secrétaire municipale, et de Mme GENTON, secrétaire adjointe, ainsi que de MM. VOLBERT et BOVEY employés communaux.

M. C. BEDA représentant 24 Heures s'est excusé.

Messieurs les Députés G.-P. BOLAY de Lutry, J. HALDY de Pully et P. MODOUX d'Oron-la-Ville, se sont excusés.

1. APPEL

Présents :	45 membres
Excusés :	15 membres
Absent :	0 membre

Les conseillers excusés sont : MME ZOIA, MM. BUGNON, DE PIERRI, DUPERTUIS, P. FAVRE, GILLIERON, IUBATTI, JAN, MARKIDES, METTRAUX, MONSUTTI, PINTO, SEEGER, STUTZ, TREPPE.

Avec 45 membres présents à l'appel, le quorum est atteint. Le Président déclare la séance ouverte et implore la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour, tel que présenté, est accepté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du **22 novembre 2007** est accepté, sans modification, à la majorité et 1 abstention.

Le procès-verbal de la séance du **6 décembre 2007** est accepté, sans modification, à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le 21 février 2008, Le Président a assisté au rapport spécial des activités 2007 du 10^e anniversaire de l'ORPCi. À cette occasion, le major J.-F. Delessert a rappelé les étapes importantes de ces 10 dernières années, à savoir la mise en place de logistiques, l'accueil des familles du Kosovo, l'engagement à Expo 02, au G8, intervention à Gondo, ainsi qu'à Belmont lors d'un glissement de terrain. Interventions lors d'incendies et d'inondations, exercices d'alimentation en eau, entretien et constructions des abris publics, etc. Le colonel Froidevaux a mis l'accent sur la force sécuritaire et prône dans cette activité la coopération plutôt qu'une concurrence entre services.

Le professeur M. Roulet, personnalité de l'OMS et du corps suisse en cas de catastrophes, évoqua ses expériences dans différentes interventions.

L'activité de la PCi ne se limite pas qu'à la construction d'escaliers en terrains glissants, elle contribue avant toute chose à la survie des civils en cas de catastrophes, quelles qu'elles soient.... avec les autorités civiles et militaires.

Le Président présente ensuite les résultats des votations fédérales du 24 février 2008 :

- bruit des avions : oui 302 non 557
- imposition des entreprises : oui 428 non 444

Le 3 avril dernier, lors de la réception des nouveaux habitants, le Président a pu constater à nouveau à quel point notre Commune était riche en sociétés.... où l'on peut cultiver tant le corps que l'esprit et où l'humour ne manque pas.

Il termine par la séance de travail du 5 avril dernier et réitère ses remerciements à tous les participants, à la Municipalité ainsi qu'à Mlle I. Fogoz qui a préparé la brochure relative au partage des compétences.

Les maîtres mots de cette séance ont été : renseignons-nous auprès de nos collègues, de la Municipalité, et si un jour un point particulier nous « tracasse », téléphonons aux juristes du canton : SeCRI.

3. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

M. MAYOR cède la parole à M. G. MUHEIM, Syndic, qui apporte le cordial salut de la Municipalité :

« En préambule, permettez-moi ici de remercier toutes les personnes issues de votre Assemblée, qui ont animé avec brio et compétence la matinée de travail du samedi 5 avril. Le Corps Délibérant de Belmont porte haut le fanion de la démocratie ».

Police intercommunale

« Nous arrivons bientôt au terme des analyses des vitesses dans les zones 30 km/h. Un premier constat : si les excès de vitesse ont lieu principalement à la montée, l'immense majorité des automobilistes roulent à moins de 38 km/h., « vitesse référence » des spécialistes en matière d'aménagements routiers. Reste quelques « sauvages », dont les « exploits » seront décrits dans la prochaine Passade. Des contrôles au moyen du radar, celui dont le résultat donne lieu à la communication d'un courrier muni d'un bulletin de versement, auront donc bientôt lieu, une fois la Passade distribuée.

Reste le tronçon de la route cantonale, limité à 50 km/h., sur lequel la Gendarmerie ne fait plus de contrôle de vitesse, depuis que nous sommes « intercommunalisés ».

Ceci n'a pas échappé à certains automobilistes qui, une fois franchies les boucles de mesure de la vitesse commandant les feux routiers, font rugir leur moteur. Nous avons donc sollicité Pully pour un contrôle radar au droit des passages à piétons aux entrées de notre localité. Le résultat est consternant : jusqu'à 30 % des véhicules circulent à plus de 55 km/h., la vitesse maximale mesurée étant de 82 km/h. Sachant que sur ces passages à piétons traversent nombre de nos écoliers, aucune indulgence n'a été de mise et les contrevenants ont été verbalisés.

Comme indiqué fin 2007, les 4 communes signataires de la convention « Police intercommunale » ont mis sur pied un groupe de travail, appelé à réfléchir à la mise en place d'une association de communes de droit public. Je vous informe que la Municipalité a souhaité que votre serviteur soit accompagné d'un délégué de votre CCAR, ce qu'elle a accepté, ainsi que les 3 communes partenaires. C'est votre collègue Daniel Delaplace, dont les compétences en matière d'organisation policière ne sont plus à démontrer, qui assume ce mandat extraparlamentaire ».

Commission extraparlamentaire « un cheval – une écurie

« La Municipalité se plaît à relever l'excellent état d'esprit qui préside aux travaux de cette commission. Un premier dossier a fait un pas de géant, celui du parking du Blessoney. À ce stade, nous n'allons pas vous mettre « l'eau à la bouche », avant d'avoir présenté le concept aux bordiers directs. Mais si tout va comme le souhaite aussi la commission, un préavis devrait vous être soumis avant la fin de cette année ».

Apprentie

« Nous avons le plaisir de vous informer que Mlle Magali Chioventa, fille de votre regretté collègue, commencera son apprentissage au sein de notre administration cet été. Magali fait aussi partie du Comité qui veut faire revivre la Société de Jeunesse. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein de notre équipe ».

Hôtel – restaurant de Belmont

« Lors de la soirée des nouveaux habitants du 3 avril dernier, nous avons fait la connaissance des nouveaux propriétaires de l'ancien Café du Stand. Ils procèdent actuellement à quelques menus travaux de rénovation, avant de nous présenter leur menu, qui portera aussi les couleurs de leur contrée d'origine, l'Alsace. La famille Nonnenmacher ne devrait pas avoir de difficulté à s'intégrer dans notre coin de pays, puisqu'elle considère que c'est « le plus beau » et qu'elle a pu l'apprécier lors de leurs études à l'école hôtelière de Glion.

C'est donc une page de 111 ans de l'histoire de notre village qui s'est tournée, le 29 février dernier, avec le départ de Benjam', 3^{ème} génération de la tribu des Liardet à avoir exploité « le Stand ». Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une heureuse et longue retraite, cette fois du bon côté de la « table des menteurs » qui a fait le bonheur, mais aussi parfois le malheur, de plusieurs générations de Cancoires ».

M. MAYOR remercie M. G. MUHEIM et cède la parole à M. G. MOSER :

Finances

Emprunts

« L'emprunt auprès de Erste Europäische de Fr. 2'500'000.- à 4,5 %, échu le 29 mars 2008, a été remplacé par un emprunt auprès de la Centrale d'émission des Communes Suisses au taux de 3,45 %, échéance 20 février 2018. Les frais d'émission sont payables à la réception du montant, mais calculés sur dix ans, cela représente un coût global de l'emprunt de 3,505 %. Notre choix s'est porté sur la CCS pour les raisons suivantes :

- le taux était le meilleur au moment de la décision;
- il n'y a plus de solidarité entre les communes faisant partie de la tranche d'emprunt;
- répartition des prêteurs ».

Comptes de l'exercice 2007

« La fiduciaire a fait la révision de nos comptes en ce début de semaine. Le budget 2007 prévoyait une perte de Fr. 1'340.--. Le résultat réel est un bénéfice de Fr. 560'000.-- auquel vient s'ajouter le gain en capital sur la vente de notre parcelle en Burenoz-Malavaux Fr. 2'802'000.--. C'est donc un bénéfice total de Fr. 3'362'000.-- qui nous permet de proposer de faire des amortissements supplémentaires pour Fr. 1'427'000.-- et des attributions supplémentaires à des fonds de réserve pour Fr. 1'915'000.--. L'amélioration est due à une bonne maîtrise des dépenses et à des rentrées fiscales légèrement plus importantes que prévu ».

Domaines

Glissement des Bas-Monts

« Comme déjà annoncé, le glissement des Bas-Monts, situé au-dessus du pont sur la Paudèze, entre celle-ci et le domaine des Bas-Monts, est toujours sous surveillance. Jusqu'à fin 2007, le site se comportait relativement bien, mais en ce début d'année, un léger glissement, situé en haut de la zone, nous a amenés à entreprendre des travaux d'ancrage. En effectuant ces derniers, une poche d'eau a été crevée, obligeant les ouvriers à quitter le site, par sécurité. Pas de blessé, mais ce glissement n'a pas fini de faire parler de lui. Affaire à suivre ».

Collège

« Les travaux de transformation du préau couvert en deux salles vont bon train. Les gros travaux bruyants ont été faits durant les relâches et les vacances de Pâques. Jusqu'à ce jour, pas de mauvaise surprise pouvant faire dépasser le montant prévu dans le préavis. Il faut tout de même remarquer que toute construction nouvelle accolée à un immeuble ancien implique des prises de décision au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Actuellement, les gros travaux sont terminés et nous avons bon espoir d'arriver à la fin du chantier en respectant le crédit accordé ».

Espace « Cancoires »

« Nous allons tout prochainement mettre ce projet de construction à l'enquête publique, avant de vous le soumettre par voie de préavis. Nous remercions ici la commission extraparlamentaire pour son soutien lors de l'élaboration du projet ».

Construction de 3 classes à Kera Douré au Burkina Faso

« A l'instar de Philippe Jan, j'ai passé des vacances à Kera Douré, si l'on peut appeler cela ainsi, du 5 au 28 février, ceci spécialement pour représenter la commune à l'inauguration du bâtiment scolaire qui a eu lieu le samedi 9 février, en présence du Haut Commissaire et de nombreux officiels. La fête fut belle, guirlandes, calicots de bienvenue célébrant l'amitié Belmont-Kera Douré, foule bigarrée d'environ 2000 personnes, musique, danses, animation par les enfants.

J'ai été très honoré, on m'a appelé Monsieur le Maire sans discontinuer, probablement des réminiscences de la présence française. Malgré que le mot « démocratie » ne soit pas bien ancré chez chaque Burkinabé, je me suis efforcé, dans mon discours, de préciser que le financement de l'école n'était pas le fait d'une ou de quelques personnes, mais qu'il a été décidé par toute la population de Belmont, du nouveau-né au patriarche.

J'ai même signalé que vous avez abandonné vos salaires de conseillers communaux pour arrondir la somme, ce qui a été très applaudi. Bref, nous sommes tous bénis pour sept générations.

En ce qui concerne le bâtiment scolaire, je peux vous assurer qu'il existe, qu'il est bien conçu, fonctionnel, avec des pupitres qui ressemblent furieusement à ceux de notre enfance.

Trois classes, un bureau pour le directeur et une salle bibliothèque, tout ça pour la modique somme de Fr. 50'000.-, à faire pâlir n'importe quel municipal des finances d'une commune suisse.

Ce séjour, très enrichissant, m'a permis de rencontrer une population très accueillante, mais bien démunie, pas de moyen financier, pas d'eau, pas d'électricité, et devant faire face à des éléments naturels qui peuvent être bien cruels.

Votre geste a permis de combler une petite partie de l'énorme écart qui sépare nos deux civilisations ».

M. MAYOR remercie M. G. MOSER et cède la parole à Mme C. DUPERTUIS :

ECOLES

Internet

« Suite à l'installation des lignes et à l'équipement d'une salle du collège durant l'été 2007, la connexion à Internet du collège est effective depuis le mois de février 2008 ».

Nouvelle direction

« Monsieur Jean-Michel Amiguet, directeur des écoles primaires de Pully, Paudex, Belmont, ayant quitté ses fonctions au 31 décembre 2007, une nouvelle directrice est entrée en fonction le 1er février 2008. Il s'agit de Madame Janine Jan ».

Transports scolaires

« Quelques problèmes sont apparus, en fin d'année ainsi qu'au début 2008, en ce qui concerne le transport scolaire. Une rencontre a eu lieu avec la Direction de CarPostal et nous espérons ainsi que les solutions trouvées contribueront à rétablir un bon climat de confiance envers le chauffeur en particulier.

D'autre part, un règlement d'utilisation du transport scolaire a été rédigé et celui-ci sera remis à tous les usagers lors de la nouvelle rentrée scolaire. Ce règlement devrait permettre à tous les utilisateurs, ayants droit ou non, de considérer ce transport non pas comme un self-service, mais bien une volonté de la Municipalité d'offrir au plus grand nombre une prestation fort utile dans notre commune à forte déclivité ».

SOCIETES LOCALES

« La traditionnelle séance de coordination avec les sociétés locales a eu lieu le 6 février dernier. Cette séance permet à chaque délégué de donner le planning des manifestations pour l'année en cours. Le calendrier des manifestations peut être consulté sur le site de la commune. Il est régulièrement mis à jour par Mlle Fogoz ».

Société de tir

« Le tir de clôture a eu lieu pour la dernière fois au stand de Volson. Le prochain tir aura lieu le 11 octobre 2008 au stand de Chanoz Brocard à Lutry, ceci après de fructueuses négociations avec cette commune voisine ».

Société des jeunes

« Courant 2007, quelques jeunes ayant manifesté l'envie d'avoir un local où se retrouver, la commune a contacté tous les jeunes entre 13 et 18 ans. Quelques-uns ont répondu présent.

La possibilité d'utiliser un local dans l'Espace Cancoires leur a fait constituer un comité. Le démarrage de cette société pourra se faire sous le parrainage de la Société de développement qui est actuellement dépositaire d'un compte à leur usage ».

UAPE

« La LAJE (loi cantonale vaudoise sur l'accueil de jour des enfants) est entrée en vigueur le 1er septembre 2006. En mai 2007, à l'initiative de la Commune de Pully (qui s'occupe déjà de nos mamans de jours), les Communes de Lutry et Belmont ont été invitées à participer à la création d'un réseau.

Le projet de celui-ci a été remis au 31 décembre 2007 à la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants). L'acceptation de ce projet de réseau nous permettra ainsi de toucher des subventions pour notre UAPE, ainsi que pour les mamans de jour. L'objectif de ces réseaux est de permettre l'utilisation de toutes ces structures, en fonction des places disponibles, et avec un coût identique selon un barème défini, pour chaque type de structure (préscolaire, parascolaire et mamans de jour.)

D'autre part, le règlement d'utilisation de l'UAPE a été mis à jour afin de répondre, si possible, à tous les cas de figure se présentant ponctuellement, mais sans tomber dans le travers du "self-service", imaginé par quelques parents ».

M. MAYOR remercie Mme C. DUPERTUIS et cède la parole à M. P. MICHELET :

Léchire, Blessoney, Champ-Pevy

« Les travaux ont débuté le 3 mars par l'aménagement de la place de chantier sur la future zone Ecopoint ainsi que le réaménagement de l'accès au passage sous l'autoroute. Ils se poursuivent dès le 7 avril sur le chemin de Champ Pevy jusqu'au 30 mai ».

Véhicule des Services industriels

« La « jeep » du service des eaux a été victime de la diligence du service des automobiles dans son respect du planning de contrôle périodique. Nous avons espéré pouvoir bénéficier d'un retard et repousser ainsi le plus tard possible cette expertise. Espoir déçu ! Nous avons présenté ce véhicule à la Blécherette en ayant effectué un minimum de préparation.

Bien nous en a pris ! En effet des travaux importants se sont révélés nécessaires pour être conformes aux exigences. Procéder à des investissements importants sur un véhicule âgé de + de 20 ans était un non-sens. C'est pourquoi, avec l'accord de la commission des finances, nous avons décidé de procéder à son remplacement.

Cette décision rapide, nous a permis de maintenir en activité la « jeep » dans le cadre des travaux de déneigement jusqu'à l'arrivée du nouveau véhicule en mai. La prochaine saison hivernale, le travail de déneigement sera aussi effectué avec le véhicule Weideman qui peut être équipé d'une lame. Cette solution maintiendra ainsi intacte notre capacité en moyens de déneigement ».

M. MAYOR remercie M. P. MICHELET et cède la parole à Mme C. SCHIESSER :

Urbanisme

PPA Coin d'En Haut

En date du 28 février 2008, le Service du développement territorial, sur approbation préalable du Département de l'économie, a mis en vigueur le plan partiel d'affectation précité.

Maintenant, la suite de cette opération peut commencer, soit dépôt des plans pour la construction et toutes les démarches légales qui en découlent ».

PQ « Arnier II »

« Lors du Conseil communal du 4 octobre 2007, je vous avais informés qu'un recours au Tribunal administratif (appelé depuis le 1er janvier 2008 Cour de droit public et administratif CDAP) avait été déposé. Le jugement du tribunal a admis le recours sur la question de l'esthétique qui faisait l'objet d'un point du recours. Stupéfaction de toutes les parties, instances cantonales comprises, et certainement aussi du recourant.

Sur conseil de leurs avocats, la Municipalité et les propriétaires ont décidé de recourir au Tribunal fédéral contre ce jugement.

Pour notre commune, cette décision viole son autonomie et en particulier, celle de l'aménagement local du territoire. Donc, affaire à suivre... »

Temple et cultes

« Notre organiste, M. Vonlanthen a postulé et a été choisi pour occuper un demi poste au temple de Lutry. Par conséquent, il y aura dès le 1er mai 2008, un demi-poste vacant à Belmont et des annonces ont déjà paru pour trouver un nouvel organiste. La commission de recherche de Lutry s'est spontanément proposée de se charger de ce travail pour nous et sera renforcée par Mme Brughera, qui avait déjà œuvré dans une telle commission, et par M. Vonlanthen; ainsi, il pourra « choisir » son collègue direct ».

Concerts spirituels de Belmont-Prieuré

« Cette nouvelle société, fondée en octobre 2007 est aujourd'hui forte d'une cinquantaine de membres. Le 30 mars dernier, son premier concert (gospels a cappella) a eu lieu au temple de Belmont et a rencontré un joli succès. Le second, une messe luthérienne pour orgue de J.S Bach aura aussi lieu au Temple de Belmont, le samedi 17 mai à 20h00. Alors, à vos agendas ».

M. MAYOR remercie Mme C. SCHIESSER.

4. COMMUNICATION DE LA CCU

M. MAYOR cède la parole à M. GIRARD :

1. Proposition de places de parcs communales au Signal de Belmont

Sur la parcelle 1449, aménagement de 5 places de parc gazon et une place de rebroussement (notamment pour les véhicules de déneigement).

C'est une solution peu coûteuse qui permet d'offrir quelques places de stationnement supplémentaires dans une zone où, par beau temps, il peut être difficile de trouver une place de parc. L'impact visuel sera minime puisque ces places seront engazonnées.

En plus, elles pourront être louées à des tiers. Il s'agit donc d'une solution à la fois cohérente et pragmatique.

2. Élargissement de la route du Signal

Cet élargissement n'a que peu d'impact urbanistique. Nous sommes satisfaits qu'il y ait un trottoir sur ce tronçon.

3. Ecopoint Signal

Nous attendons des informations sur la gestion des déchets dans cette zone. La CCU s'attend à être renseignée rapidement sur l'avancée de ce projet.

4. Panneaux solaires

Depuis le début de cette année, la CCU a traité 2 dossiers de pose de panneaux solaires. Tous ont été acceptés sans réserve.

5. COMMUNICATIONS DE LA CCAR

M. MAYOR cède la parole à M. BARTOLACELLI qui n'a pas de communication.

6. PREAVIS MUNICIPAL N° 01/2008

Adhésion à l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis

Commission technique : Mme BOUJON, Présidente, Mme SALATHE, M. C. PINTO

Commission des finances : M. BOLAY, Président, Mmes PINTO, JUILLERAT, MM. HENCHOZ, PASCHE

CCAR : M. BARTOLACELLI, Président, Mmes RODONDI, ZOIA, MM. DELAPLACE, STUTZ

M. MAYOR cède la parole à Mme BOUJON pour la lecture du rapport de la Commission technique et remercie cette dernière pour son travail.

Il cède ensuite la parole à M. BARTOLACELLI, qui lit le rapport de la CCAR, et il remercie ensuite cette dernière pour son travail.

Il ouvre la discussion. La parole n'étant pas demandée, avant de passer au vote M. MAYOR relit les conclusions.

Vote : Le préavis municipal N° 01/2008 est accepté à l'unanimité.

7. PREAVIS MUNICIPAL N° 02/2008

Prise de participation dans le capital des Sociétés Vaud-Fribourg TV SA et Citéprod SA

Commission technique : M. CHAPALAY, Président, M. J.-C. FAVRE, Mme RECCHIA

Commission des finances : M. BOLAY, Président, Mmes PINTO, JUILLERAT, MM. HENCHOZ, PASCHE

CCAR : M. BARTOLACELLI, Président, Mmes RODONDI, ZOIA, MM. DELAPLACE, STUTZ

M. MAYOR cède la parole à M. CHAPALAY pour la lecture du rapport de la Commission technique et remercie cette dernière pour son travail.

M. MAYOR cède ensuite la parole à Mme JUILLERAT pour la lecture du rapport de la Commission des finances et remercie cette dernière pour son travail.

M. MAYOR cède la parole à M. BARTOLACELLI pour la lecture du rapport de la CCAR et remercie cette dernière pour son travail.

Il ouvre la discussion.

M. WINKLER demande si la Commune a d'autres participations et M. G. MUHEIM lui répond par la négative. Mis à part... les abonnements au Régional et à 24 Heures pour leurs journaux respectifs !

M. G. MUHEIM complète en précisant que les communes de l'Ouest lausannois, qui sont en fait les communes propriétaires de la société SIE S.A., viennent d'accepter leur participation. Reste encore, après Belmont, la décision de Paudex.

M. MAYOR remercie M. G. MUHEIM pour ses informations, qui satisfont M. WINKLER.

La parole n'étant plus demandée, M. MAYOR relit les conclusions du préavis avant de passer au vote.

Vote : Le préavis municipal N° 02/2008 est accepté à l'unanimité.

8. PREAVIS MUNICIPAL N° 03/2008

Remplacement du véhicule « AEBI » des Services extérieurs

Commission technique : M. BUGNON, Président, MM. GRAUL, NOVELLI

Commission des finances : M. BOLAY, Président, Mmes PINTO, JUILLERAT, MM. HENCHOZ, PASCHE

M. MAYOR cède la parole à M. GRAUL pour la lecture du rapport de la Commission technique et remercie cette dernière pour son travail.

M. MAYOR cède la parole à M. BOLAY pour la lecture du rapport de la Commission des finances et remercie cette dernière pour son travail.

Il ouvre la discussion.

M. CHAPALAY : la Commission technique propose l'achat d'une benne supplémentaire. Qu'en est-il ?

M. G. MUHEIM : précise que si l'on se réfère au bas du tableau, on constate que dans le total est incluse une benne d'arrosage, donc un amendement n'est pas nécessaire.

M. MAYOR remercie M. G. MUHEIM mais M. CHAPALAY n'est que partiellement satisfait de la réponse, car sur le rapport de la Commission technique il est bien mentionné « benne supplémentaire ».

M. GRAUL précise que la CT avait émis le souhait d'acheter une 2^{ème} benne, mais après différents contacts il s'est avéré que cet achat supplémentaire n'était pas nécessaire.

M. MAYOR remercie M. GRAUL pour cette précision et M. CHAPALAY est satisfait.

La parole n'étant plus demandée, M. MAYOR relit les conclusions du préavis, avant de passer au vote.

Vote : Le préavis municipal N° 03/2008 est accepté à la majorité et une abstention.

9. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. GENAINE : D'autres bandes de revêtement routier, à rôle dissuasif, sont-elles prévues sur la Commune ?

M. MICHELET répond qu'en l'état d'autres endroits ne sont pas encore prévus, mais que la réflexion est en cours ; il donne des explications complémentaires sur ce revêtement.

M. MAYOR remercie M. MICHELET pour ces informations et M. GENAINE est satisfait.

* * * * *

La parole n'étant plus demandée, M. MAYOR lève la séance à 21h25 et remercie tous les participants pour leur collaboration.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Jean-Marc MAYOR

Claudine JACQUAT

Président

Secrétaire

P.S. : L'ordre du jour et les rapports des commissions sont conservés dans un dossier ad hoc